



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du jeudi 24 mars 2016

DLB 2016/018

L'an deux mille seize et le jeudi 24 mars à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : vendredi 18 mars 2016

Affichage de la convocation : vendredi 18 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 99

Présents : Christian Allemany, Martine Vibarel-Carreau, Jean-Marie At, Philippe Audoui, Jean Augé, Gérard Barrau, Antoine Barxias-Casties, Viviane Baude-Toussaint, Louis Bentajou, Louis Borrás, Philippe Bouche, Olivier Brun, Michel Carayon, Louis Carme, Bernard Chaud, Gilles D'Ettore, Adam Da Silva, Alain Durand, Laurent Durban, Norbert Etienne, Michel Farenc, Philippe Fauré, André Fretay, Sébastien Frey, Robert Gairaud, Robert Gely, Rémy Glomot, Alain Grenier, Chantal Guilhou, Francis Castan, Alain Huc, Philippe Huppé, Paul Isard, Christian Jantel, Bruno Julien, Sylvie Klein, Jean-Yves Le Bozec, Michel Loup, Serge Maldonado, Dominique Marcos, Pierre-Marie Marhuenda, Jean Martinez, Marie-Hélène Mattia, Richard Nougier, Jean-Claude Renau, Daniel Renaud, Pierre-Jean Rougeot, Alain Ryaux, Annick Satger, Bernard Saucerotte, Robert Souque, Christophe Thomas, Michel Trinquier, Emmanuel Villaneuva, Alain Vogel-Singer.

Absents excusés : Laure Godefroy, Rémi Bouyala, Muriel Icher, Pierre Usache, Christine Antoine, Alain Biola, Gaby Ruiz, François Taupin, Claude Viste.

Secrétaire de séance : Antoine Barxias-Casties

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Versement d'une subvention

Monsieur le Président rappelle que chaque année, le SICTOM soutient l'action de la Ligue contre le Cancer en lui versant une part des recettes perçues dans le cadre de la collecte et du recyclage du verre.

Il propose de renouveler cette subvention pour l'année 2016.

Au vu des résultats 2015, Monsieur le Président propose d'accorder une subvention de 16 000 € à la Ligue contre le Cancer.

La dépense est imputée au compte 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations » du BP 2016.

Le Comité Syndical est invité à approuver le versement d'une subvention de 16 000 € à la Ligue contre le Cancer pour l'année 2016.

Monsieur le Président invite les membres présents à se prononcer sur cette proposition.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de 16 000 € à la Ligue contre le Cancer pour l'année 2016.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président,




Alain VOGEL-SINGER

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le

et de sa publication le 05/04/2016

05/04/2016

A Nézignan l'Évêque, le 05/04/2016